

AIDE

Par Profil supprimé Postée le 31/05/2017 13:25

Bonjour,

Mes beaux-parents sont alcooliques, tous les 2. Leur fils avec qui je suis en couple n'a plus la patience et n'a jamais vraiment eu le tact nécessaire pour leur parler, il leur en veut de tellement de choses que l'alcoolisme est le pompon à ses yeux, ils ne savent pas communiquer autrement qu'en criant.

Nous y passons régulièrement du temps mais cela devient de plus en plus insoutenable, d'autant plus depuis qu'ils sont tous les 2 sans emploi, passés la cinquantaine chacun, ils boivent tous les jours, du matin au soir et organisent le peu de choses qu'ils ont à faire autour de la boisson.

Je ne me sens pas capable de leur parler, je ne suis que la copine de leur fils et hormis ça, ils m'ont toujours accueillie comme leur fille mais je veux les aider. Comment faire? Ou trouver de l'aide?

Merci de votre attention.

Mise en ligne le 02/06/2017

Bonjour,

Vous décrivez une consommation d'alcool régulière de vos beaux-parents qui, associée à une inactivité semble se définir comme une dépendance. Nous pouvons comprendre une situation compliquée pour vous et votre conjoint.

Il semble que le conflit entre fils et parents ne soit pas exclusivement lié à cette consommation puisque vous évoquez un contentieux important antérieur et une grande difficulté à communiquer.

De votre côté, parler de leur consommation ne vous semble pas légitime et nous pouvons le concevoir aussi, peut être pourriez-vous tenter d'aborder tout autre sujet en lien avec leur état émotionnel au regard de leur vie sociale, professionnelle (passée et à venir), familiale et affective afin de les amener secondairement vers la prise de conscience de leur problème avec d'alcool. Reconnaître une consommation problématique d'alcool passe souvent préalablement par l'identification et la reconnaissance d'un mal-être sous-jacent, l'accompagnement pouvant intervenir par la suite.

Il est possible que cela vous semble compliqué à réaliser et il est important de savoir qu'il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lesquels des professionnels de santé spécialisés proposent des consultations confidentielles et gratuites ; d'une part pour les usagers dès lors qu'ils font la démarche de faire le point sur leur consommation ; d'autre part pour l'entourage, bien souvent démunis. Aussi, si vous ou votre conjoint souhaitez être aidés dans la manière d'aborder la situation avec vos beaux-parents, prendre du recul et être soutenus ; si votre conjoint souhaite pouvoir évoquer, comprendre et se libérer des ressentiments accumulés, vous pouvez vous orienter vers le lien que nous vous communiquons ci-dessous. Il existe des CSAPA dans tous les départements, il est possible d'en retrouver les coordonnées via un autre lien ci-dessous.

Par ailleurs, si vous le souhaitez, il est possible de nous contacter de façon anonyme 7 jours/7 de 8h à 2h au 0980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat via notre site "alcool info service" de 14h à minuit.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

DÉPARTEMENT D'ADDICTOLOGIE - LA MAISON DES ADDICTIONS - CSAPA

1b rue Foller
54031 NANCY

Tél : 03 57 80 66 00

Site web : www.cpn-laxou.com/Le-Departement-d-Addictologie-se.html

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Accueil du public : Lundi au vendredi 9h/17h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi 15h/19h à la Maison des Adolescents de Nancy: 14 rue François de Neufchâteau, Substitution : Délivrance méthadone : Lundi 9h/16h30, mardi, mercredi et vendredi 9h/12h45.

COVID -19 : Octobre 2022: Accueil sur place dans le respect des gestes de précaution.

Voir la fiche détaillée